

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DEVE 152 Labellisation Arbres Remarquables de certains sujets du patrimoine municipal –
Convention avec l'Association A.R.B.R.E.S.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec l'association A.R.B.R.E.S. en vue de la labellisation de onze sujets et quatre ensembles arborés ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association A.R.B.R.E.S. la convention jointe au présent projet de délibération, en vue de la labellisation de onze sujets et de quatre ensembles arborés du patrimoine municipal.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO